

OTTAWA – L'Association canadienne des libertés civiles (ACLC) conteste la constitutionnalité d'une nouvelle loi fédérale sur la vie privée qui permet aux compagnies privées de divulguer des renseignements personnels au gouvernement sans exiger un mandat du tribunal.

L'association souhaite faire invalider les sections litigieuses de la loi qui violeraient la Charte des droits et libertés. Cette contestation survient dans la foulée de révélations voulant que des entreprises de télécommunications aient fourni régulièrement de telles informations sur leurs clients à des agences gouvernementales.

Dans des documents déposés en Cour supérieure de l'Ontario, l'association admet que la police peut avoir besoin d'accéder à certaines informations personnelles, mais soutient que le spectre de la loi est trop large et qu'elle devait donc être annulée.

Au dire de l'organisme, le fait de permettre au gouvernement d'accéder à ces renseignements personnels et de les partager sans en informer la personne concernée ou obtenir son accord peut avoir des conséquences très graves, et violer des droits constitutionnels fondamentaux. Toujours selon l'ACLC, le fait d'impliquer des compagnies privées vient brouiller encore davantage les cartes.

Pour Sukanya Pillay, avocat de l'organisme, les acteurs non gouvernementaux jouent un rôle «de plus en plus important» pour fournir des renseignements personnels réclamés par les autorités et les agences gouvernementales. À ses yeux, la structure actuelle «manque totalement de transparence», et les mécanismes d'imputabilité sont insuffisants.

La contestation déposée au tribunal précise par ailleurs que la loi permet dans certains cas aux agences gouvernementales canadiennes de partager des informations avec des gouvernements étrangers.

«Lorsque l'agence gouvernementale requérante partage des informations avec des autorités étrangères, le Canada perd de fait le contrôle de cette information, de son usage et de son dévoilement subséquent, augmentant ainsi les risques de conséquences graves.»

## Protection des renseignements personnels la loi fédérale est contestée en Cour

Écrit par L'actualité

Mercredi, 21 Mai 2014 22:50 -

---

Cet article [Protection des renseignements personnels: la loi fédérale est contestée en Cour](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

**Consultez la source sur Lactualite.com:** [Protection des renseignements personnels la loi fédérale est contestée en Cour](#)